

Probabilités
Pour les prochaines 24 heures
DE LA PLUIE
Observatoire de Toronto,
13 juillet.
Bas Saint-Laurent.—Averses par intervalle.

Le Soleil

ORGANE DU PARTI LIBERAL

NOS PETITES ANNONCES
Elles ne manquent jamais leur coup!
TARIF
A vendre ou à louer : \$1 six insertions.
Emplois demandés : 25c par semaine.
Emplois vacants : 25c par insertion.
Perdu ou trouvé : 25c par insertion.

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE QUEBEC.

BUREAUX : 90-92, Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec,
33-351, rue Notre-Dame.

LA LOI DE CONCILIATION POUR LES OUVRIERS

LE SENAT COMBAT LA PROVINCE DE QUEBEC

Notre autonomie en danger

(Du correspondant du "Soleil")

Tribune des Journalistes, Ottawa, 12 juillet 1900.
Il y a quelque temps, j'ai parlé aux lecteurs du "Soleil" de la loi présentée par le Maître des Postes, M. Mulock, pour régler les conflits entre patrons et ouvriers, créer un bureau du Travail et publier une Gazette du Travail. La loi, adoptée par les Communes, a ensuite été modifiée par le Sénat. La Chambre du Peuple a approuvé ces modifications et la loi en question est maintenant en état d'être mise en vigueur.

Nos lecteurs, qui se recrutent largement parmi la classe ouvrière, voudront sans doute avoir sous les yeux cette loi en entier.

La voici :

Acte à l'effet d'aider à prévenir et régler les conflits ouvriers, et de pourvoir à la publication de la statistique industrielle.

Sa Majesté, par et avec l'avis et le consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit :

1. Le présent acte pourra être cité sous le titre : Acte de conciliation, de 1900.

2. Dans le présent acte, à moins que le contexte n'exige une interprétation différente, l'expression "ministre" signifie le membre du Conseil privé de Sa Majesté pour le Canada que le Gouverneur en conseil chargera au besoin de veiller à l'exécution des dispositions de cet acte.

3. Tout conseil créé soit avant, soit après la sanction du présent acte, et constitué dans le but de régler les différends entre patrons et ouvriers par conciliation ou arbitrage, ou toute association ou tout corps autorisé par convention écrite faite entre patrons et ouvriers à s'occuper de ces différends (appelé dans le présent acte "conseil de conciliation"), pourra demander au ministre de se faire enregistrer en vertu du présent acte.

4. La requête devra être accompagnée d'une copie de la constitution et des règles et règlements du conseil de conciliation, et de tous autres renseignements que le ministre pourra raisonnablement demander.

5. Le ministre tiendra un registre des conseils de conciliation et y inscrira, à l'égard de chaque conseil enregistré, son nom et son bureau principal, et tels autres détails qu'il jugera à propos ; et tout conseil de conciliation enregistré aura le droit de faire rayser son nom du registre en le demandant par écrit au ministre.

6. Tout conseil de conciliation enregistré fournira les rapports, procès-verbaux de ses délibérations et autres documents que le ministre pourra raisonnablement demander.

7. Le ministre pourra, lorsqu'il sera convaincu qu'un conseil de conciliation enregistré a cessé d'exister, rayser son nom du registre.

8. Lorsqu'il existera ou que l'on appréhendera quelque différend entre patron ou une classe de patrons et des ouvriers ou entre différentes classes d'ouvriers, le ministre pourra, s'il le juge à propos, exercer tous ou certains des pouvoirs suivants, savoir :

(a) s'enquérir des causes et circonstances du différend ;
(b) prendre les mesures qui lui paraîtront convenables pour permettre aux parties contestantes de se rencontrer par elles-mêmes ou leurs représentants, sous la présidence d'un président mutuellement accepté, ou nommé par lui ou par quelque autre personne ou corps, afin de régler le différend à l'amiable ;
(c) sur requête des patrons ou ouvriers intéressés, et après avoir pris en considération l'existence et la suffisance des moyens de conciliation dans la région ou le métier et les faits de la cause, nommer quelqu'un comme amiable compositeur ou un conseil de conciliation ;
(d) sur requête des deux parties contestantes, nommer un arbitre ou arbitres.

2.—Si conclusion est ainsi nom-

mé pour agir comme amiable compositeur, il devra s'enquérir des circonstances du différend en communiquant avec les intéressés, et s'efforcer d'ailleurs d'amener un règlement du différend, puis fera rapport de ce qu'il aura fait au ministre.

3.—Si le différend est réglé soit par conciliation, soit par arbitrage, un mémoire des conditions du règlement sera dressé et signé par les parties ou leurs représentants, et copie en sera remise au ministre, qui la conservera.

4. Le devoir de l'amiable compositeur sera de faire naître des conditions favorables à un règlement en cherchant à calmer les défiances, écarter les causes de friction, favoriser le bon vouloir, ramener la confiance, et encourager les contestants à se rencontrer et régler eux-mêmes leur différend, et aussi favoriser les conventions entre patrons et employés dans le but de les amener à soumettre leurs différends à un tribunal de conciliation ou d'arbitrage avant de recourir aux grèves ou à la fermeture des ateliers.

5. L'amiable compositeur ou le conseil de conciliation pourra, lorsqu'il sera jugé à propos, inviter d'autres personnes pour lui aider dans l'œuvre de conciliation.

6. Si, avant qu'un règlement ne soit effectué, et pendant que le différend sera soumis à la considération d'un amiable compositeur ou d'un conseil de conciliation, cet amiable compositeur ou ce conseil de conciliation croit qu'il pourrait exister quelque malentendu ou désaccord entre les parties au sujet des causes ou circonstances du différend, et, afin de dissiper ce malentendu ou apaiser ce désaccord, et s'il désire qu'il soit fait une enquête sous serment à l'égard de ces causes et circonstances, et si, par un écrit signé de l'amiable compositeur ou des membres du conseil de conciliation, selon le cas, il communique au ministre son désir d'avoir une enquête, et si les parties contestantes ou leurs représentants y consentent, alors, sur sa recommandation, le Gouverneur en conseil pourra nommer cet amiable compositeur ou les membres du conseil de conciliation, ou quelque autre personne ou d'autres personnes, commissaire ou commissaires, selon le cas, en vertu de l'Acte concernant les enquêtes sur les affaires publiques", pour faire cette enquête, et à cette fin pourra lui ou leur conférer les pouvoirs et en vertu du dit acte, peuvent être conférés à des commissaires.

7. Les procédures devant tout conseil de conciliation ou d'arbitrage seront conduites conformément aux règlements de ce conseil de conciliation ou d'arbitrage, selon le cas, ou suivant que les parties contestantes en conviendront.

8. S'il appert au ministre qu'il n'existe pas, dans une région ou un métier, de moyens suffisants pour que les différends soient soumis à un conseil de conciliation pour cette région ou ce métier, il pourra nommer une personne ou plus pour s'enquérir des conditions de cette région ou de ce métier, et pour conférer avec les patrons et employés, et s'il le juge à propos, avec toute autorité ou corporation locale, quant à l'opportunité d'établir un conseil de conciliation pour cette région ou ce métier.

9. Afin de répandre des données statistiques et d'autres renseignements exacts au sujet des conditions de la main-d'œuvre, le ministre établira un département du Travail et en aura charge, lequel département recueillera, compilera et publiera sous une forme convenable, des renseignements statistiques et autres au sujet des conditions de la main-d'œuvre, l'institution et conduira des enquêtes sur les questions industrielles importantes au sujet desquelles il n'est pas aujourd'hui facile d'obtenir des renseignements satisfaisants, et publiera au moins une fois par mois une publication qui sera appelée la "Gazette du Travail" (Labour Gazette), qui contiendra des renseignements au sujet de l'état du marché de la main-d'œuvre et autres questions analogues, et qui sera distribuée ou que l'on pourra se procurer en conformité des termes et conditions prescrits par le ministre à cet égard.

11. Les frais de la mise à exécution du présent acte seront payés

par les fonds votés à cet effet par le parlement.

2. Un rapport annuel concernant les questions réglées par lui en vertu du présent acte, sera fait par le ministre au Gouverneur général, lequel rapport sera soumis au parlement dans les quinze premiers jours de chaque session.

Les ouvriers, nous l'espérons, seront reconnaissants au gouvernement Laurier pour cette mesure qui s'adresse à eux particulièrement.

Le Sénat, évidemment, n'a pas cessé de commettre des méfaits et de contrecarrer les désirs du peuple. Il vient de rejeter par deux fois le bill qui pourvoit à la nomination de trois nouveaux juges de la Cour Supérieure pour le district de Montréal.

Pourtant, cette loi avait été adoptée par la Chambre des Communes sans opposition. Quelques députés anglais et nos deux anti-français Calino Bergeron et M. Tom Chase Casgrain s'étaient, il est vrai, prononcés contre le bill. Mais enfin la mesure avait passé sans être mise aux voix.

Cela, il semble, suffisait pour imposer silence à la tyrannie ou aux caprices séniles de la Chambre bleue. En tout honneur et en toute justice, elle aurait dû ratifier cette loi sans même un mot de protestation.

Il en a été, hélas ! tout autrement ! Messieurs les Tories ont voulu s'affirmer, ont voulu montrer plutôt qu'ils sont d'abord, ensuite et toujours hostiles au gouvernement libéral quelque mesure que celui-ci propose et quand bien même cette mesure serait approuvée par la province de Québec.

Oh ! voyez-vous, bons électeurs de Québec, les Tories n'ont de respect pour vos désirs et de tendresses à votre égard qu'autant que vous votez pour eux ! Depuis que vous les avez rejetés, vous ne comptez plus à leurs yeux. Et même les quelques Tories que vous avez épargnés, dans le grand châtiment de 1896, osent vous insulter, tandis que les criards inamovibles vous jettent, du haut de leurs fauteuils sénatoriaux, un geste de mépris et un cri de vengeance.

Le bill, cependant, va revenir amendé, à la Chambre, demain matin. Il y aura nécessairement une nouvelle discussion. Les députés libéraux protesteront avec encore plus d'énergie contre l'outrage fait à l'autonomie de la province de Québec.

Les Communes vont donc jeter au panier l'amendement du Sénat abolissant la nomination de trois juges de la Cour Supérieure pour le district de Montréal.

J'entends dire qu'il y aura, à cette occasion, des déclarations significatives de la part de certains députés de Québec et de Montréal.

Mais gageons que l'Hôtel du toryisme va souffler pour la troisième fois, par la main des Landry et des De Boucherville, la volonté de la province de Québec.

(Suite à la 2e page)

SUCCES ET REVERS

Une petite garnison à Nitral's Nek obligée de se rendre

UN ESCADRON ANGLAIS CAPTURÉ

Une lutte homérique

Elle dure tout un jour—Les anglais ne se rendent qu'à la dernière extrémité

Smith-Dorrien inflige une sanglante défaite aux Boers

Lord Robert's serait malade

Les nouvelles d'Afrique ce matin, consolantes en un sens sont attristantes dans l'autre.

L'armée anglaise continue à remporter des succès et la pacification complète du Transvaal et de l'Etat-Libre n'est plus qu'une question de temps.

Mais d'un autre côté l'obstination des Boers, lui fait subir des pertes bien douloureuses.

Voici le dernier rapport officiel envoyé au bureau de la Guerre par Lord Roberts, de Pretoria, à la date du 12 :

L'ennemi n'ayant pas réussi dans son attaque sur le flanc droit de notre côté, tel que je le mentionne dans mon télégramme du 9 juillet, fit une nouvelle attaque sur notre flanc droit hier, et je regrette de dire qu'il a réussi à s'emparer de Nitral's Nek où tenait en garnison un escadron de Scots Grey, avec deux canons, une batterie de l'artillerie Royale et cinq compagnies du régiment de Lincolnshire. Les ennemis étaient en nombre supérieur ; ils sont parvenus sur les hauteurs de Nek et ont entrepris un feu assez bien nourri sur la petite garnison.

Nitral's Nek est à quinze milles environ d'ici, près du chemin que traverse la rivière Crocodile. Il a été gardé par nous afin de conserver le chemin et les communications télégraphiques avec Rustenberg.

Le combat a duré la plus grande partie de la journée, et aussitôt que j'appris ce matin de bonne heure la force de l'ennemi, j'envoyai aussitôt du renfort d'ici sur les ordres du colonel Godfrey, des King's Gordon Scottish Borderers. Avant, cependant, l'ennemi s'empara de plusieurs canons et plusieurs chevaux furent tués. Environ quatre-vingt-dix hommes du régiment de Lincoln ont été tués.

Je n'ai pas encore reçu la liste des pertes, mais je crains beaucoup qu'elles soient considérables.

Simultanément une attaque a été faite dans nos postes en arrière près de Durdepoot, au nord de la ville, dans laquelle le Septième Dragons fut engagé. Le régiment a reçu beaucoup d'aide du Lt.-Col. Lord et pu tenir l'ennemi en échec jusqu'à ce qu'il se retira après avoir subi des pertes.

ENGAGEMENT HEUREUX

Smith Dorrien a eu un engagement avec l'ennemi hier près de Krugersdorp et les pertes de ceux-ci ont été considérables.

Buller rapporte que les Boers qui ont détruit la ligne de chemin de fer près de Paardekaal ont été chassés hier après une courte action.

Hart rapporte de Heidelberg que les Boers continuent à rendre leurs armes et leurs munitions dans ce district.

Londres, 13 juillet.

Les dernières dépêches de Lord Roberts nous font part d'un revers bien malheureux et qui explique que les troupes sous son commandement fassent si peu de progrès depuis quelque temps.

Les Boers n'ont plus d'armée, ils sont disséminés en petits commandos, et on était loin de s'attendre qu'ils avaient conservé suffisamment de vitalité pour infliger encore une défaite même à un simple détachement de nos troupes.

Ils viennent de réussir à capturer sous les murs mêmes de Pretoria deux canons et 200 hommes.

Le général Botha presse Roberts, et celui-ci est obligé de déployer la plus grande vigilance pour ne pas se laisser surprendre.

La situation est tellement sérieuse qu'il est absolument impossible à Lord Roberts de disposer d'aucune partie de ses troupes pour la guerre de Chine.

Une autre chose bien regrettable, c'est qu'il paraît que Lord Roberts souffre d'une sérieuse inflammation des intestins.

GRAVE ANXIETE

Un silence de mort règne autour de la ville de Pékin

LI-HUNG-CHANG

N'a jamais envoyé cette fameuse dépêche disant qu'il espérait que la crise prendrait fin

ENCORE UNE FOURNEE DE NOUVELLES CONTRADICTOIRES DE TOUTES SORTES

LES MASSACRES ONT-ILS EU LIEU ?

Des choses épouvantables ont dû se passer à Pékin

Les rues étaient jonchées de cadavres dît une dépêche

(Service de la Presse Associée)

Londres, 13 juillet, 4.10 a. m.

Un voile terrible de mystère entoure la ville de Pékin et maintenant on ne semble plus avoir de doute que la capitale de Chine a été le théâtre d'actes de barbarie sans nom. On s'accorde à dire que les puissances ont épuisé tous les moyens qu'elles avaient à leur disposition pour essayer de savoir le court et le long de ce qui s'était passé dans la ville de Pékin et le seul fait que ces efforts ont été inutiles ne peut s'interpréter que d'une manière, de la façon la plus pessimiste possible.

TEL N'EST PAS LE CAS

Le représentant de la Chine à Berlin contredit la nouvelle disant qu'il avait reçu de Li Hung Chang une dépêche encourageante. Il déclare qu'il n'a pas reçu un seul mot de Li Hung Chang depuis quelque temps.

CANARDS

Naturellement dans toute cette confusion de fausses rumeurs, les canards les plus extraordinaires en profitent pour prendre leur envolée. C'est ainsi qu'un amoncellement hier que c'étaient les Européens qui dirigeaient les opérations militaires pour le gouvernement de Chine.

COMLOT EUROPEEN

Des réfugiés étrangers arrivant de Tien Tsin accusent un représentant du gouvernement européen et Von Hanneken qui a été antérieurement engagé par le gouvernement de Chine pour enseigner l'art militaire aux troupes chinoises d'avoir formé un complot pour favoriser la fuite du général Chang de Tien Tsin, avant le bombardement.

UNE BATAILLE A PEKIN

Londres, 13 juillet.

Le "Daily Mail" parle comme suit de la situation actuelle des choses dans la ville de Pékin. Les deux légations qui restent, anglaise et russe, furent attaquées d'une manière très sérieuse le six juillet. Le prince Tuan commandait les troupes.

L'attaque commença par l'artillerie qui fut très sérieuse et dura jusqu'à sept heures du matin, alors que les deux légations se trouvèrent complètement défoncées et que tout le personnel fut passé au fil de l'épée. Les rues étaient pleines de cadavres d'étrangers et de chinois. En apprenant les nouvelles que les légations avaient été attaquées le prince Ching et le général Wang Wen Shao se portèrent avec des troupes au secours des étrangers mais ils furent repoussés par le nombre. Le prince Ching et le général Wang Wen Shao y trouveront la mort. On rapporte que deux étrangers parvinrent à se sauver.

Le prince Tuan pour célébrer cette victoire fit distribuer 100,000 taels et de quantités considérables de riz aux Boers.

LES INTENTIONS DE L'ITALIE

Rome, 12 juillet.

Le gouvernement semble déclarer qu'il n'a aucune intention de se mêler à l'intrigue diplomatique qui se fait actuellement en Chine. La flotte italienne représente la participation de l'Italie à la cause commune. Nous ne pouvons laisser complètement aux autres puissances le soin de protéger nos droits nationaux dans la Chine.



UN PLAN DE LA VILLE DE SHANGHAI

Indiquant les concessions anglaises, américaines et françaises.

LES AMERICAINS

On annonce que le colonel Liscam et les deux bataillons du 9e infanterie qui sont arrivés à Taku vendredi sont maintenant arrivés à Tien-Tsin. Le colonel Liscam a la liberté complète de marcher à l'avant et on croit qu'il a déjà atteint la ville de Tien-Tsin ou, comme on le sait, on demande des renforts tous les jours.

Une dépêche de Londres, en date du 12 juillet, annonce que le navire hospital "Maine" est parti hier de Southampton pour la Chine.

POUR COMMANDER LES ALLEMANDS

Une dépêche de Berlin en date du 12 juillet annonce que le major général Von Lessel, commandant de la 28e division de l'armée, vient de recevoir le commandement des forces allemandes en Chine avec le rang de lieutenant général.

LA POLITIQUE DU KAISER

On approuve en général la conduite du Kaiser dans toute cette crise. De fait Sa Majesté ne cache rien et consulte ses avisiers sur toutes les nouvelles qu'il reçoit et qui pourraient en quoi que soit affecter la situation.

RAPPORT OFFICIEL

Londres, 12 juillet, 3.55 hrs p. m.

L'Amirauté anglaise a reçu la dépêche suivante du vice amiral Seymour :

Tien Tsin, 7 juillet.

—Les chinois continuent à se battre, bombardant les banlieues. Ils sont à défendre leurs lignes le long du canal La Tai An au nord est, et apparaissent en plus grand nombre à l'ouest de la ville.

"Hier nous avons bombardé la ville et la banlieue, ce qui a réduit les canons chinois au silence pour quelque temps. Le camp français est le plus sujet à être attaqué. Il y a eu un autre bombardement aujourd'hui.
"Je suis à me procurer d'autres canons. Il y a maintenant ici dix mille hommes de troupes. Il nous en faut encore plus. On attend tous les jours des Russes et des Japonais.



LA SITUATION A SHANGHAI

Shanghai est située sur une petite rivière, la Woosung, mais elle se trouve aussi à l'embouchure de la Yangtze Kiang, la grande artère du commerce du centre de la Chine, regardée comme devant faire partie de la sphère d'influence britannique au cas d'une division de l'Empire.

Magasin a Departements

Z. Paquet

TROISIEME

DERNIERE REDUCTION

Sur toute la balance en stock de Mousselines, Piqués et tissus d'été

NOTRE GRANDE VENTE

Granite et Ustensiles de Menage

Samedi, 14 courant

Plus de 2000 Ustensiles de

ménage en émaille



Magnifique lot de 2e qualité que nous venons d'acheter à si bas prix que nous pouvons en disposer bien au-dessous du bon marché ordinaire voici quelques échantillons :

Articles en Granite

Valant Présenté au moins vente.

- Chaudrons à confitures, toutes grandeurs de 3 pintes à 3 gallons 1 1/2 gal. (prix réduits en proportion pour autres grandeurs) 40c 29c
- Plats à vaisselle 40c 35c
- Casseroles (sauce pans) 3 pin. 30c 21c
- Bassines, grandes 1 1/2 gal. \$1.50 79c
- Plats à pouding, carrés 22c 13c
- Bassins à main, blanc 25c 15c
- Plats à pouding 3 chopines (toutes autres grandeurs, prix réduits en proportion) 21c 13c
- Bouilloires 2 1/2 gallons (moins grandes grandeurs réduites en proportion) 85c 59c
- Théières et cafetières 3 pintes (et autres grandeurs) 49c 35c
- Grands entonnoirs 30c 17c

Assiettes à tarte (différentes grandeurs) 9c 5c

- Jolis sucriers 30c 21c
- Grandes tasses 10c 6c
- Grandes écopes d'épicerie 35c 15c
- Etuves à poisson \$1.95 \$1.49
- Mesures impériales, toutes grandeurs, pour épicerie 60c 45c
- Vases de nuit 29c 19c
- Chaudières d'hôtel \$1.00 50c
- Chaudières à l'eau 39c 25c
- Bains de pieds 60c 49c

ETC., ETC., ETC.

Articles en Bois :

- Paniers de livraison, pour bouchers et épiciers 60c 39c
- Rouleaux à pâte 8c 5c
- Pilons à patates 5c 4c
- Anneaux d'essieu mains 15c 10c
- Cuves de blanchissage, Planches à laver, Tondeurs à linge, etc. 39c 25c
- Bains de pieds 60c 49c

HOLDFAST, toutes longueurs et grosseurs.

Beaux bidons de laitiers, capacité 5 gallons, valant \$2.50.

Prix de la vente actuelle \$1.8 9

Chance particulière pour laitières, bouchers, épiciers, hôteliers et ménagères.

Z. PAQUET

165, 167, 169, 171 RUE SAINT JOSEPH

TELEPHONE 2171

7 juil. 1900.

JUILLET consacré au Précieux Sang.

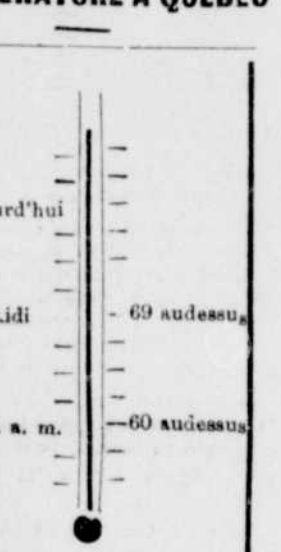
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	P. Q.	P. L.	D. Q.	M. L.
			4	12	19	26



Petit calendrier

- 8 | Dimanche | b | Vap. Pent. Dédicace des Eglises du diocèse. 1 cl. Ky. 2 t. [11 Vap., même du suiv. et du dimanche]
- 9 | Lundi | r | S. Zénon, et ses SS. Comp. myrtes.
- 10 | Mardi | r | Les SS. Spt. Frères, m.
- 11 | Mercredi | b | S. Michel des Saints, confesseur (5)
- 12 | Jeudi | b | S. Jean Gualbert, abbé.
- 13 | Vendredi | r | S. Anselme, pape et mar.
- 14 | Samedi | b | S. Bonaventure, év. et d.

TEMPERATURE A QUEBEC



Actualités

Tandis que nous avons de la pluie presque constamment depuis une quinzaine, à Londres il fait une chaleur suffocante. Le thermomètre, hier, est monté jusqu'à 129 au soleil. Les cas d'insolation sont très nombreux.

"Le Soleil" sera publié à 12 pages demain comme les autres samedis. Nos illustrations seront toutes d'actualité.

Toutes les prédictions sont renversées. Il a plu presque toute la nuit dernière et aujourd'hui encore le temps est sombre et désagréable.

Il nous fait plaisir de constater que nos amis nous tiennent compte des efforts que nous faisons pour rendre notre journal de plus en plus intéressant.

Notre circulation augmente de plus en plus chaque jour. Nous avons dit, il y a six mois déjà, que "Le Soleil" avait plus de circulation que tous les journaux français et anglais de Québec réunis.

Nous avons tout lieu d'espérer aujourd'hui, en constatant le dévouement qu'apportent nos amis à propager notre journal, que nous aurons bientôt doublé notre circulation actuelle.

Il y aura dimanche prochain des milliers de pèlerins à Ste-Anne de Beaufort.

Il y aura entre autres les membres de la société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur et ceux de l'Union Chorale Paléstrina.

A l'occasion de la fête Ste-Anne, qui tombe de mardi en huit, les révérends Pères Rédemptoristes, desservant la basilique, ajouteront plus de solennité que jamais aux cérémonies du culte.

Les fidèles qui le peuvent, ne manquent pas d'y assister, pour demander pour eux, pour leur famille et pour notre cher pays la protection de la grande thaumaturge du Canada.

Un fabricant de chapeaux d'Yverville, Allier, vient de céder son usine à ses ouvriers, à la condition que ceux-ci l'exploiteront eux-mêmes.

Ces ouvriers s'occupent de constituer un capital de 10,000 francs comme fonds de roulement, et l'association prendra le nom de "Chapellerie aux chapeliers". L'usine ouvrira ne fabriquera que des articles à bon marché, de façon à recruter sa clientèle parmi les ouvriers et paysans. Elle espère dépasser la production actuelle qui est de 150,000 chapeaux par an.

Nous souhaitons succès à ces ouvriers entrepreneurs.

S'il avait fallu en croire ce que publiaient nos confrères du "Daily Telegraph" et de l'"Evening", hier soir, les propriétaires des différentes manufactures de cette ville avaient décidé de fermer leurs établissements respectifs, parce qu'une légère difficulté s'était élevée à la manufacture Marsh, l'une des plus importantes.

Pour notre part, nous avons cru mieux servir les intérêts de cette industrie, qui donne du pain à tant de bouches, et ceux des patrons et des ouvriers en faisant des vœux ardents pour que de part et d'autre on fit suffisamment de concessions pour en arriver à une entente dont tout le monde bénéficierait.

Et c'est ce qui a eu lieu. Au lieu de la grève générale, dont l'"Evening" et le "Daily Telegraph" nous menaçaient, hier soir, nous apprenons, ce matin, que la difficulté a été réglée à l'amiable.

Nous en sommes tout particulièrement heureux, car nous avons la conviction d'avoir aidé, par l'attitude que nous avons prise, à obtenir ce règlement.

Les clients de la compagnie de lumière électrique Jacques-Cartier feraient bien de prendre note que les trois dimanches qui viennent ils seront privés de lumière pour cause d'amélioration aux usines à St-Gabriel.

M. Joseph Chamberlain a annoncé hier, à la Chambre des Communes impériales, que les sous-missions pour la pose du câble trans-pacifique seront demandées incessamment.

Plusieurs journaux annoncent que l'hon. M. Marchand est dangereusement malade.

L'"Evening" l'annonçait en ces termes : "Nous regrettons d'avoir à annoncer que le premier ministre de la province, l'hon. M. Marchand, est dangereusement malade à St-Jean d'Iberville."

Tout cela est de l'exagération. Le premier ministre n'est pas dangereusement malade.

Il est indisposé à la suite d'un surcroît de travail et il n'y a en cela rien d'étonnant.

M. Marchand est comme était autrefois M. McKenzie. Il tient à surveiller jusqu'aux moindres détails de l'administration.

Nul doute que la province bénéficie de cette sollicitude, mais peut-être d'hommes sont assez robustes pour y résister.

Le "Parisien" est attendu dans le port, à 2 h., cette nuit.

Nos 28 soldats blessés ne descendront du bord que demain matin.

Nous donnerons le programme en dernière édition.

Notes personnelles

M. l'abbé Elzéar Delamarre, supérieur du séminaire de Chicoutimi, est en cette ville et se retire à l'archevêché.

Mme Jos. Pope, d'Ottawa, est au Portage avec sa famille.

M. J. Morrison, de Montréal, est à l'hôtel Victoria.

M. C. J. Patton, de Montréal, est au Frontenac.

M. T. V. Warren, éditeur du "Patriote", de Montréal, est en cette ville.

Mme P. G. Pearce, de Waterford, Ont., est à l'hôtel Victoria.

M. et Mme F. R. Barker sont au Château.

M. J. J. Duggan, représentant M. J. H. Larochelle, est à l'hôtel Victoria.

M. J. J. Hawkey, madame Hawkey et leur fils, de Parkhill, Ont., sont en visite chez M. et Mme Middleton, 30 rue d'Aiguillon.

Le major Sheppard, aide de camp de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Jetté, est allé faire un voyage au Saguenay.

LA LOI DE CONCILIATION POUR LES OUVRIERS

(Suite de la 1ère page)

J'ai une bonne nouvelle à annoncer à la vaillante population des comtés de Charlevoix et de Kamouraska :

Le contrat pour la traversée d'hiver entre la Malbaie et la Rivière-Ouelle a été accordé à M. John C. Kaine.

Le bateau fera la traversée trois fois par semaine. Il est entendu qu'il fera aussi dans les mois d'hiver trois ou quatre voyages à Québec. Le ministre de la Marine a décidé que les phares du quai de la Rivière-Ouelle et de la Malbaie seront éclairés pendant les mois d'hiver.

C'est aux efforts de leurs députés, si dévoués, MM. Angers et Carroll, que les comtés de Charlevoix et Kamouraska devront ces avantages et ces services. Et nous aimons à croire qu'ils ne l'oublieront pas.

H. G.

La Chambre a encore tenu trois séances hier, de onze heures à une heure, de trois à six et de huit à une heure ce matin.

Il a fallu tout ce temps à l'opposition pour critiquer les subsides accordés aux chemins de fer ainsi que l'aide donnée à la compagnie du pont de Québec.

C'est l'ex-ministre Foster qui a critiqué les subsides aux chemins de fer et l'ex-ministre Hargart qui a dénoncé l'aide accordée pour la construction d'un pont entre Québec et Lévis.

Sir Wilfrid et l'hon. M. Blair ont défendu énergiquement la politique du gouvernement à ces sujets.

M. Foster reprocha à M. Blair d'avoir changé d'opinion au sujet d'octrois de subsides aux chemins de fer.

M. Blair lui rétorqua avec beaucoup d'à propos qu'il n'y avait que les fous qui ne seraient pas modifier leurs vues et les adapter aux circonstances au fur et à mesure qu'elles se présentent.

Toute la législation ministérielle n'en fut pas moins adoptée sans vote ainsi que les subsides aux chemins de fer et le subside d'un million de piastres accordé à la compagnie du Pont.

LA FETE D'HIER

Elle est célébrée avec entrain sur les divers points du pays

A WINNIPEG

(Du correspondant du "Soleil")

Winnipeg, 13.

Les orangistes ont fêté ici hier, leur victoire sur les catholiques d'une façon vraiment extraordinaire.

On était accouru en foule de toutes les parties de la province et de l'Ontario.

La procession était la plus considérable qui ait jamais été vue ici. 78 loges étaient représentées. Les membres de chaque loge suivaient leur bannière. Il y avait quinze fanfares et une vingtaine de corps de cornemuses et tambourinaires.

Tous les manifestants portaient de petits rubans jaunes. Les drapeaux flottaient sur tous les édifices publics et les résidences privées.

A OTTAWA

(Du correspondant spécial du "Soleil")

Ottawa, 13.

5,000 orangistes ont parqué dans les rues, hier, à l'occasion de leur fête.

A MONTREAL

(Du correspondant du "Soleil")

Montréal, 13.

Les orangistes de cette ville sont allés, hier, fêter le 12 juillet à Hemmingford.

Il y eut grand banquet et plusieurs discours furent prononcés.

A TORONTO

(Du correspondant du "Soleil")

Toronto, 13.

Le 12 juillet a été célébré, avec un éclat extraordinaire.

On a remarqué que tous les corps de musique orangistes avaient laissé leur costume jaune pour revêtir le costume couleur khaki avec chapeau mou comme les cow-boys.

VICTOIRE LIBERALE

A l'île du Prince-Edouard

Qui assure le maintien du gouvernement Fergusson

Charlottetown, I. P. E., 13.

Hier a eu lieu, dans le comté de Queen, une élection tout particulièrement importante, car de son résultat dépendait le maintien du gouvernement libéral.

La loi de conciliation pour les ouvriers

(Suite de la 1ère page)

J'ai une bonne nouvelle à annoncer à la vaillante population des comtés de Charlevoix et de Kamouraska :

Le contrat pour la traversée d'hiver entre la Malbaie et la Rivière-Ouelle a été accordé à M. John C. Kaine.

Le bateau fera la traversée trois fois par semaine. Il est entendu qu'il fera aussi dans les mois d'hiver trois ou quatre voyages à Québec. Le ministre de la Marine a décidé que les phares du quai de la Rivière-Ouelle et de la Malbaie seront éclairés pendant les mois d'hiver.

C'est aux efforts de leurs députés, si dévoués, MM. Angers et Carroll, que les comtés de Charlevoix et Kamouraska devront ces avantages et ces services. Et nous aimons à croire qu'ils ne l'oublieront pas.

H. G.

La Chambre a encore tenu trois séances hier, de onze heures à une heure, de trois à six et de huit à une heure ce matin.

Il a fallu tout ce temps à l'opposition pour critiquer les subsides accordés aux chemins de fer ainsi que l'aide donnée à la compagnie du pont de Québec.

C'est l'ex-ministre Foster qui a critiqué les subsides aux chemins de fer et l'ex-ministre Hargart qui a dénoncé l'aide accordée pour la construction d'un pont entre Québec et Lévis.

Sir Wilfrid et l'hon. M. Blair ont défendu énergiquement la politique du gouvernement à ces sujets.

M. Foster reprocha à M. Blair d'avoir changé d'opinion au sujet d'octrois de subsides aux chemins de fer.

M. Blair lui rétorqua avec beaucoup d'à propos qu'il n'y avait que les fous qui ne seraient pas modifier leurs vues et les adapter aux circonstances au fur et à mesure qu'elles se présentent.

Toute la législation ministérielle n'en fut pas moins adoptée sans vote ainsi que les subsides aux chemins de fer et le subside d'un million de piastres accordé à la compagnie du Pont.

LA FETE D'HIER

Elle est célébrée avec entrain sur les divers points du pays

A WINNIPEG

(Du correspondant du "Soleil")

Winnipeg, 13.

Les orangistes ont fêté ici hier, leur victoire sur les catholiques d'une façon vraiment extraordinaire.

On était accouru en foule de toutes les parties de la province et de l'Ontario.

La procession était la plus considérable qui ait jamais été vue ici. 78 loges étaient représentées. Les membres de chaque loge suivaient leur bannière. Il y avait quinze fanfares et une vingtaine de corps de cornemuses et tambourinaires.

Tous les manifestants portaient de petits rubans jaunes. Les drapeaux flottaient sur tous les édifices publics et les résidences privées.

A OTTAWA

(Du correspondant spécial du "Soleil")

Ottawa, 13.

5,000 orangistes ont parqué dans les rues, hier, à l'occasion de leur fête.

A MONTREAL

(Du correspondant du "Soleil")

Montréal, 13.

Les orangistes de cette ville sont allés, hier, fêter le 12 juillet à Hemmingford.

Il y eut grand banquet et plusieurs discours furent prononcés.

A TORONTO

(Du correspondant du "Soleil")

Toronto, 13.

Le 12 juillet a été célébré, avec un éclat extraordinaire.

On a remarqué que tous les corps de musique orangistes avaient laissé leur costume jaune pour revêtir le costume couleur khaki avec chapeau mou comme les cow-boys.

VICTOIRE LIBERALE

A l'île du Prince-Edouard

Qui assure le maintien du gouvernement Fergusson

Charlottetown, I. P. E., 13.

Hier a eu lieu, dans le comté de Queen, une élection tout particulièrement importante, car de son résultat dépendait le maintien du gouvernement libéral.

Notre candidat, le Dr Douglas, l'a emporté par la jolie majorité de 303.

Le parti est plus fort que jamais dans notre province.

La majorité libérale dans la chambre sera maintenant de 3.

Les ambassadeurs des puissances en Chine

Dont la vie est sans cesse menacée et dont quelques-uns sont peut-être déjà massacrés

E. H. CONGER, Ambassadeur américain.

LE BARON NISHI, Du Japon.

M. PICHON, Ambassadeur français.

M. DE GIER, Ambassadeur russe.

Un bijoutier dévalisé

(Du correspondant du "Soleil")

Rimouski, 13.

Le magasin de M. Jos. Talbot a été visité par des voleurs qui ont enlevé une quantité de bagues, montres, de pipes et tous les tiroirs ont été défoncés et les papiers enlevés. L'affaire a été mise entre les mains du chef Gauthier.

Trois individus ont été vus à St-Anaclet. Deux d'entre eux ont été arrêtés à la Rivière du Loup et l'on a trouvé une partie des effets volés en leur possession. La police est à la recherche du troisième voleur qui ne tardera pas à être arrêté.

En villégiature

(Du correspondant du "Soleil")

AU VILLAGE DES AULNAIES

12 juillet.

Madame Hudon ainsi que ses petits enfants, les fils de l'honorable G. M. Dechêne, et mademoiselle Marguerite Dechêne, de Montréal, passe l'été en villégiature au Village des Aulnaies.

Les fils de M. A. M. Dechêne, M. P., nous racontent enchantés d'une excursion de chasse et de pêche aux Sept-Îles, où ils possèdent une grande ferme. Le gibier n'a pas fait défaut et les carottes ont été abondantes.

M. Philippe Hamel, marchand, vient d'être nommé maître de poste. Les amis sont enchantés de cette nomination.

Les travaux au quai sont très avancés et nous aurons certainement un des plus beaux quais de la rive sud.

A FRASERVILLE

(Du correspondant du "Soleil")

Fraser, 12 juillet.

Derniers arrivés au Château Lucas : M. Brotherhood, Mlle Brotherhood, Wm. Jacobs, G. Lefavre, Montréal ; J. P. Graves, Boston ; D. Pettigrew, J. A. Tranquille, J. A. Thibault, Québec ; M. et Mme N. Mailhot, Victoriaville ; M. et Mme F. R. Morneau, Fort Kent ; C. A. St-Antoine, Québec.

A ROBERVAL

Roberval, 12.

Voici la liste des dernières personnes enregistrées à l'hôtel Roberval : C. F. Bingham, New-York ; M. et Mme L. Trobridge, Mont. N. Y. ; M. et Mme E. L. Lamson, M. et Mme F. M. L. Lamson, C. A. Johnson, John A. Hackett, M. et Mme McGuestin, Boston ; M. et Mme L. J. Demers, M. et Mme D. Arcand, Québec ; W. A. Dickson, J. J. Crowlev, Chas. A. Hart, Jas. Guertin, Montréal ; Jas. A. Hossack, Toronto ; E. M. Coates, E. H. Hildreth, E. H. Sterns, Springfield ; H. M. Donaldson, W. R. Meyers, W. S. Pav. Harrisburg, Pa. ; M. et Mme H. D. Bowen, Manchester, N. H. ; M. et Mme E. H. Austin, Philadelphie ; F. Piché, St-Raymond ; une cop. L. V. Bégin et enfants, Fort McLeod, T. N. O. ; T. C. Leeb, Rochester, N. Y. ; A. Vale, Hambourg, Allemagne ; M. et Mme H. A. Tofield, Sherbrooke ; M. et Mme G. W. Kenyon, St-Paul, Minn. ; Mlle A. F. Warden, M. Warden, Mont Pleasant, Pa. ; M. et Mme Bridgeman, Northampton, Ma. ; Mlle A. S. Trutcher, South Hadly, Mass. ; Mlle E. Williams, Coring, N. Y.

La meilleure valeur possible

Notre réputation et notre succès dans notre commerce de drogues ont été obtenus parce que nous donnons toujours "la meilleure valeur possible" aux clients qui font leurs achats à notre magasin. Notre longue expérience, la facilité d'améliorer l'augmentation du dispensaire et de notre stock complet de marchandises de toilette, est une garantie de l'assouagement continu du public.

Dans toutes parties du Canada, le Paine's Celery Compound est devenu la médecine de confiance de la famille. Nos ventes de ce remarquable remède de la santé augmentent toutes les semaines. L'usage du Paine's Celery Compound signifie un sang pur, riche et une santé permanente. Approvisionnez-vous du Paine's Celery Compound chez nous. Nous vendons le véritable.

Alf. Leclerc & Cie, pharmaciens, 243 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

MES GRANDS REMERCIEMENTS

à Ste-Anne, au Sacré-Cœur de Jésus, au Miraculeux Enfant de Prague, pour guérison obtenue.

B. A. Fortier, Ste-Anne de Lapointe.

LES PEINTURES PREPAREES

ISLAND CITY

Si l'extérieur de votre maison est peinturé avec la Peinture Préparée

ISLAND CITY

l'apparence sera toujours belle et elle résistera aux intempéries de notre rude saison.

Pour l'extérieur des bâtisses, aucune peinture n'a le mérite de la peinture Island City.

P. D. DODS & CIE

Entrepôts et Bureaux—183 et 190 rue McGill.

Dernières nouvelles du port

AVIS

A VIS EST PAR LE PRESENT DONNE
le Charles de Vve FERDINAND AUBE,
de St Charles, a repris la maîtrise et
l'administration des biens que sa don-
née a en ses fils Joseph Aubé.

Il est ainsi défendu a toutes personnes
d'acheter quel que ce soit du de
Joseph Aubé, ou de lui vendre quel que
ce soit.

Vve FERDINAND AUBE
St Charles de la Colombe, 3 j l 6 ts
30 juin 1909.

**Le Liniment Minard guérit
les rhumes, etc.**

Et le sang coulait à flots, et les ruines s'amoncelaient sur toute l'étendue du territoire. Pour secouer un joug tyrannique, se débarrasser de despotismes néfastes, pour réaliser, enfin, l'idéal de ses aspirations politiques et asseoir solidement les

Pharmaciens en Gros et en Détail
120 et 141 rue St-Joseph, St-Bas, Québec

Londres, 12.

Et le sang coulait à flots, et les ruines s'amoncelaient sur toute l'étendue du territoire. Pour secouer un joug tyrannique, se débarrasser de despotismes néfastes, pour réaliser, enfin, l'idéal de ses aspirations politiques et asseoir solidement les

Pharmaciens en Gros et en Détail
129 et 141 rue St-Joseph, St-Basch, Qc

ora des leçons de piano à domicile.
tions modérées 11 juin-1m

ENCORE une SURPRISE

Le cinquième envoi de BICYCLES de haute grade
SECONDE MAIN doit arriver demain au

V. & B. Sporting Goods Store

11, Rue St Jean

Ce lot est plus beau encore que ses précédents, et comprend :

COLOMBUS, CLEVELAND, MASSEY-HARRIS, PERFECT STEARN, BRANDFORD SPOLDINGS, CRESCENTS

— VENEZ LES VOIR SANS FAUTE —

Ne manquez pas la chance d'acheter une si belle machine à des PRIX SURPRENANTS.

Avez-vous déjà été en amour ?

Avec une jolie paire de chaussures, nous voulons dire. Si vous voulez venir voir nos dernières modes de chaussures jaunes et noires, et vous convaincre de leur élégance, de leur qualité, du grand confort qu'elles donnent par leur parfaite conformité aux pieds et surtout de leur prix si raisonnable.

Vous seriez certainement en amour

Avec nos chaussures immédiatement. Les voir est les admirer. Admirer est désirer. Ne croyez-vous pas que nous pouvons vous en vendre une paire ? Croyez-vous qu'il est bien pour vous d'être moins bien chaussé qu'un autre. Donnez-vous votre place à un autre ou le laissez-vous devancer en autre chose.

Et pourquoi sous ce rapport là ?

UNE PETITE VISITE EN PASSANT.

J. H. BEGIN, 121, RUE ST-JOSEPH ST-ROCH.



REPARATIONS DE BICYCLES

FAITES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE

BICYCLES A LOUER

H. LEPAGE

125, RUE DE LA CHAPELLE

SAINT-ROCH

15 juil.—no.

Excursion des Cultivateurs

De toutes les parties de la Province de Québec

» AU LAC ST JEAN «

VIA LE CHEMIN DE FER QUEBEC ET DU LAC SAINT-JEAN

Soit le patronage du Rev. J. E. Lizotte, ancien curé de Roberval, Lac St Jean, maintenant curé à St Jean Des Châliens.

Le Rev. J. B. Morin, ancien colonisateur du Nord-Ouest, et maintenant curé à St Jean de Matha, accompagnera l'excursion avec plusieurs de ses paroissiens.

Départ de Québec à 8.40 A. M., mardi le 10 juillet 1900. Prix du passage \$1.50 de Québec à Roberval et retour, 21ème classe. Des billets de 1ère classe au taux de \$2.50 aller et retour seront aussi vendus aux cultivateurs seulement qui en feront demande avant le jour du départ de l'excursion au sous-signe. Les billets seront bons pour le retour jusqu'au 10 août 1900.

Le lendemain, le 11, mercredi, à 8 heures a. m., les excursionnistes s'embarqueront à bord du vapeur "Colon" pour aller visiter les nouvelles colonies de Peribonka et Honfleur, où il y a encore de beaux lots à prendre. Des billets de passage sur le vapeur "Colon" seront vendus à raison de 50c aller et retour de Roberval pour tous les endroits sur le Lac St Jean. Prix réduits en cette occasion sur le chemin de fer du Québec Central, dans le District de Beauce, en s'adressant aux agents de station d'un chemin de fer. Pour plus amples détails, adressez-vous aux personnes plus haut mentionnées ou à

RENE DUPONT,

Agent de Colonisation C. de F. Q. & L. St. J., Québec

P. S.—M. DUPOUT, l'agent de Colonisation, accompagnera les excursionnistes de Québec au Lac St Jean. 27 juil.—au 9 juil.

GLOVER, FRY & CIE

AVIS SPECIAL

VENANT D'ETRE RECU . . .

75 dos. Chants de kid DENT de couleurs nouvelles

REDUCTION

DEPARTEMENT DES CHAPEAUX . . .

Nouveaux chapeaux garnis, 40 p. c. d'escompte pour argent comptant.

MANTEAUX

Man-teaux de la dernière importation, 40 p. c. d'escompte pour argent comptant.

GLOVER, FRY & CIE

24 ET 26 RUE DE LA FABRIQUE



LE COMTE LAMSDORFF.

Qui succéderait probablement au comte Mouravieff, comme ministre des Affaires étrangères de Russie.

LA Foudre TOMBE SUR MONTREAL

Le tonnerre, les éclairs et le vent font des ravages considérables. — Toute la partie Est jetée dans l'obscurité. — Des arbres déracinés, des cheminées et des poteaux renversés

Un matelot a deux doigts de la mort

Sous ces titres "Le Journal" disait hier :

La tempête qui s'est abattue, hier soir, sur la ville, est une des plus fortes que nous ayons eues depuis vingt-cinq ans. Pendant un certain temps, le vent a atteint 60 milles à l'heure et on aurait dit que les cataraacts des cieux s'étaient ouvertes pour inonder notre planète.

Environ une heure avant l'ouragan, le firmament devint noir et on attendait dans le lointain un grondement de tonnerre qui ressemblait à des pièces d'artillerie en action. Il était environ 7.30 heures lorsque la pluie commença. Au même instant l'air qui était rempli d'électricité se dissipa et un vent violent s'éleva brisant sur son passage tout ce qu'il rencontrait. C'était un véritable cyclone. Le vent qui venait de l'est et qui traversait vers l'ouest balayait tout sur son passage, les arbres et les poteaux de télégraphe, les cheminées tout était renversé.

La partie Est de la ville ainsi que la partie Nord furent plongées dans une obscurité complète. On ne saurait décrire toutes les scènes qui se sont passées dans les demeures à la vue de cet ouragan. Les femmes seules à la maison avec leurs enfants surtout ont été les plus effrayées.

On les voyait quitter leur logis pour se réfugier chez des voisins.

Au plus fort de la tempête, on aurait dit que le ciel était en feu. Avant de donner certains détails recueillis par le représentant du "Journal" qui a visité les quartiers où l'ouragan a causé le plus de dégâts, disons à l'hôtel de ville et aux bureaux des compagnies de télégraphe, les appareils électriques et télégraphiques ont subi un coup d'œil qui, en étant jolies, avait été extrêmement dangereux, pour les personnes qui se seraient aventurées trop près.

A l'hôtel de ville, la tempête a causé un véritable désastre au département de télégraphe d'alarme et de la patrouille, et, la nuit dernière, le service du département du feu était complètement nul car tous les fils dans les stations de pompes de la partie est étaient en désordre, et au bureau central il n'y avait aucune communication possible avec les stations ; de sorte que, s'il y avait eu un incendie considérable dans une certaine partie de la ville il aurait fallu aller frapper à la porte des pompiers pour en avertir les pompiers.

Pendant près d'une heure, les lumières électriques à l'hôtel de ville ont cessé de fonctionner et on fut obligé d'avoir recours à l'ancien système de l'éclairage au gaz.

Sur la rue St-Laurent à partir de l'avenue des Pins jusqu'à l'avenue Duluth, était dans une obscurité complète. Les poteaux de télégraphe ont été renversés et jetés sur les maisons, les arbres sont déracinés et renversés dans la rue. La foudre a frappé la cheminée de la manufacture de papier et de charbon de l'avenue Duluth et a causé des dommages assez considérables à la toiture de la bâtisse. Sur les rues Roy et Drolet, les

poteaux de télégraphe ont été brisés et la aussi les arbres ont été déracinés par la tempête.

Un carré Saint-Jean-Baptiste, le vent a causé des dommages considérables et une partie des arbres ont été abattus. De plus, disons que tous les quartiers de Saint-Jean-Baptiste ont été dans une obscurité complète pendant toute la soirée par suite des fils électriques brisés.

Dans la partie est de la ville sur les rues Ontario, Ste-Catherine et Notre-Dame, la tempête a causé des dégâts considérables. Sur la rue Ste-Catherine, entre les rues Malborough et le pont du Pacifique, à Hochelaga. Il ne reste que presque plus de poteaux électriques et de télégraphe.

Cette partie de la ville a été complètement plongée dans l'obscurité et les habitants de ce quartier ont dû se servir de lampes et de chandelles. Il est arrivé un accident durant la tempête au coin des rues Leguachetière et St-André. Là aussi les fils électriques ont été brisés et entraînés sur le trottoir lorsque à un moment donné un matelot du steamer "Fremona" du nom de Carl Vansen passa et voulut reculer ces fils avec ses mains croyant qu'ils n'étaient pas chargés. Il fut terriblement brûlé aux mains et se mit à appeler au secours ; il a fallu deux hommes pour l'arracher de sa position périlleuse. Le blessé a été transporté à l'hôpital Notre-Dame par l'ambulance.

Vers 7.45 heures, au plus fort de la tempête une alarme fut sonnée par l'avertisseur No 173, situé au coin des rues Magdalen et Eward pour éteindre un commencement d'incendie qui s'était déclaré par la foudre qui était tombé sur le toit de la maison de M. George Johnston No 62 rue favoré.

Le feu a été promptement éteint et la foudre heureusement n'a pas causé beaucoup de dommages. Sur les rues Ste-Catherine, Ontario et Notre-Dame la lumière électrique a complètement fait défaut et ce n'est que tard dans la soirée, que quelques-unes des rues transversales dans l'est ont pu avoir de la lumière.

La Compagnie des Tramways a aussi souffert de la tempête et plusieurs fils électriques sur les différentes lignes ont été brisés. Cependant le service n'a pas été interrompu. On ne saurait dire au juste le nombre des dommages qui ont été causés par cette tempête, mais il est probable qu'ils s'élèveront à plusieurs milliers de dollars. Jusqu'à présent on a aucune perte de vie à signaler, mais il ne serait pas surprenant que sur le fleuve dans certains endroits visités par la tempête il y eut des morts à enregistrer.

Le balcon de l'hôtel Place Vigor a souffert des dommages considérables. Il a été renversé, les pierres ont roulé en face de l'édifice, le balcon du balcon a été enfoncé, causant beaucoup de dégâts.

Les employés de la cité qui font le nettoyage des rues ont transporté environ trente voyages de branches d'arbres brisées par le vent.

UN AUDACIEUX

Réussit à passer les rapides du Niagara

Dans un vaisseau de son invention

Bowser, de Chicago, devait franchir les rapides du Niagara, dimanche dernier, dans un bateau de son invention. Il n'a accompli son exploit que lundi après-midi. Il a réussi et est sorti sain et sauf de sa périlleuse expédition, mais il a parié, il juré de ne plus recommencer. Bowser s'appelle, en réalité Peter Nissen. C'est un danois, âgé de 37 ans, habitant depuis 17 ans à Chicago où il était teneur de livres. Il a commencé, il y a quinze mois, la construction de son bateau en vue de la périlleuse traversée des rapides du Niagara. Il l'a terminé au mois de mai dernier et l'a fait transporter à Niagara Falls, après l'avoir

essayé sur le lac Michigan. La particularité essentielle de la construction du bateau c'est qu'il était muni d'une quille en fer pesant 1,250 livres et qu'un fond étaient installés des pédales semblables à celles d'une bicyclette et faisant mouvoir une hélice. Le départ a eu lieu à Niagara Falls, du côté des Etats-Unis. Bowser, ou plutôt Nissen, a fait remorquer son bateau par une embarcation à rames jusqu'au milieu du courant, mais il a été pris par un tourbillon qui l'a entraîné sur la rive canadienne. Il s'est fait de nou-

N'OUBLIEZ PAS

que pour faire disparaître les cors, les verrues, les ongles en quelques jours, tout ce qu'il faut est d'appliquer le vieux remède pour les cors qui a donné ses preuves—l'extracteur de cors sans douleur Putnam. Sur, garanti, sans douleur. L'extracteur de cors de Putnam ne fait pas de blessures ; il s'emploie facilement, agit promptement et sans douleurs sur les cors durs et mous.

veau remorquer au milieu du courant. Cette fois, il a réussi et, en un clin d'œil, fut emporté à travers les rapides. Les nombreux curieux l'ont d'abord vu sur la crête écumante des vagues, puis, il disparut ; la foule le croyait perdu. Cependant, Bowser qui avait revêtu une camisole en liège n'a pas tardé à reparaitre à la surface des eaux ; il agita sa casquette pour saluer la foule. Son bateau, le "Fool-Killer", s'était très bien comporté et grâce à sa carène en fer, après avoir chaviré, s'était relevé. On voyait Bowser manœuvrer les pédales de l'hélice. Il a mis deux minutes et demie à franchir les rapides, tantôt disparaissant sous les eaux écumantes, tantôt revenant à la surface. Bowser a atteint alors un autre point dangereux de sa traversée ; il a été pris par l'immense tourbillon au pied des rapides ; il y est resté plus de quarante minutes. D'abord, le bateau a tourné sur lui-même avec la vitesse d'une toupie, puis le cercle s'est élargi et l'embarcation a parcouru de plus larges espaces, toujours en tournant. Bowser pédalait avec force pour sortir du tourbillon. En ce moment, trois hommes attachés avec des cordes à la rive se sont jetés à la nage dans la direction du bateau et Bowser leur a lancé une corde. Il était sauvé, on a pu l'amener sur la rive sans grande difficulté.

Peter Nissen-Bowser, remis de son émoi et de sa fatigue, a dit à ses amis : " C'était plus dangereux que je ne le croyais. Je comptais bien être nové lorsque les rapides ont fait chavirer mon bateau ; je ne m'attendais pas à le voir se relever si vite, et jamais je n'aurais pu nager dans ces eaux impétueuses. Je crois bien que je ne donnerai pas suite à mon projet d'établir une ligne de bateaux pour passagers à travers les rapides. Du reste, je le déclare, je renonce à recommencer pareille traversée ". Le bateau n'a pas souffert de la terrible épreuve à travers les rapides du Niagara.

Hotel Richelieu

Rue St-Vincent

MONTREAL

Confortable. A proximité des théâtres et des écoles.

Prix populaires \$1.50 et \$2.00.

Tel. Main 514. J. A. COTE Prop.

In Re

Suc. feu JACQUES VERRET

CHARLESBOURG.

Mardi, le 17 juillet courant

A 10 HRS A. M.

A la résidence du défunt à Charlesbourg, sera vendu à l'enchère, à tant dans la piastra et par lots tels qu'énumérés plus bas les biens meubles en cette affaire, savoir :

A—Marchandises sèches, \$330.25
F—Fournitures, 563.40
E—Epiceries et assortiment général, 543.21

\$1,436.86
B—Apiculture, Abeilles, Ruches et boîtes à miel, 150.83
C—Graines de jardin, etc., 468.88
D—Aménagement du magasin, 44.95
F—Accessoires de boulangerie, 15.90
G—Un lot de bois de chauffage (environ 20 cordes), 6,192.85

Se vendra en détail :

H—Le roulant, consistant en chevaux, voitures d'été et d'hiver, harnais, etc.

L'usage du magasin sera donné à l'acheteur du stock pendant 45 jours.

Le tout sera visible sur les lieux le 16 courant.

L'inventaire et la liste des crédits seront visibles les autres jours à mon bureau, 74 rue St-Pierre.

D. ARCAUD, Curateur.

LS DESCHENES, Encauteur.

Quebec, 11 juillet 1900.

Restaurant à vendre

UN MAGNIFIQUE RESTAURANT, placé dans un bon centre commercial, bon poste, bon état, avec tout le nécessaire, mobilier, ameublement, et de plus droit de vente pour toute l'année la licence étant comprise dans le nombre des cent vingt licences.

Adresser par lettre : X. X. X., bureau du "Soleil".

P. S. Ayez soin de mettre votre nom et votre adresse.

La vente sera au comptant. 12 cts

Nouvelles Lignes Métalliques

Compagnie de Téléphone Bell

Vient justement de compléter une ligne métallique en cuivre de Trois-Rivières aux Chutes du Niagara et de Grand-Mara, accordant à ces places une communication parfaite avec Montréal, Toronto, Québec, Ottawa, Boston, New-York et les points intermédiaires.

— 5 ms 8 p. m.

CUISINE FAITE AISEMENT

Temps, travail et argent sauvés

EN FAISANT USAGE

D'un poêle à gaz pour la cuisine

Pas de suie, pas de saleté, pas de cendre, et pas de sauteur de cuisine.

POELE "PURITAN" SIS

La Quebec Gas Company a tout un assortiment de poêles à gaz pour cuisine à vendre à leur office.

Service de tuyaux et meter fournis gratis.

Gaz fourni par meter special pour la cuisine à raison de \$1.25 par 100 pieds cube.

21 avr.—5 ms

UNE BELLE OCCASION

Pour ceux qui ont besoin d'un entrepôt pour leurs Marchandises

LE SOLEIL a à sa disposition une magnifique voûte d'environ 40 pieds sur 20, absolument à l'abri de l'humidité et du feu et qui pourrait être louée à des prix raisonnables.

Un ascenseur mu à la vapeur capable de porter les plus lourdes charges fait le service du plancher de cette voûte jusqu'au porche qui donne sur la rue Notre-Dame.

Les marchands ou les commerçants qui ont besoin d'un entrepôt trouveront là une excellente occasion.

S'adresser à

L'ADMINISTRATION DU SOLEIL.

Venez voir nos prix

Matinées en indienne..... 50c pour 30

" en satin..... \$2.25 " \$1.15

" noires..... \$2.75 " \$1.00

AINSI qu'une grande quantité de patrons à prix réduit

CHEZ

E. ROY & FILS

45 RUE SAINT-JOSEPH

DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS

DU "SOLEIL"

LE "SOLEIL" se flatte d'avoir l'établissement d'impressions le mieux outillé de toute la ville de Québec.

Grâce à notre.....

Département de Photogravure

NOUS POUVONS MAINTENANT ILLUSTRER

Têtes de comptes, de lettres, d'enveloppes,

De livres, de placards, Etc., Etc., Etc.

Demandez les prix au "Soleil" et faites un essai

Vous verrez, homme d'affaires, que vous aurez autant de satisfaction que vous en donne le journal lui-même.

L'ADMINISTRATION

COMPTES POUR LUMINAIRE

Sont tellement diminués depuis que je fais usage de la lumière électrique Jacques Cartier que je puis maintenant me permettre à perdre quel- que chose aux cartes de temps à autre.

JACQUES-CARTIER WATER POWER CO

QUARTIERS GENERAUX

32 et 34 RUE SAINT-JEAN

(HAUTE-VILLE)

Fermés tous les samedis après 1 h. p. m., jusqu'au 10 septembre.

L'AFFAIRE

CLAMART

PREMIERE PARTIE

LA MAIN DU MEURTRIER

—Parbleu !
—Ce soir donc, le spectacle fini, vous suivrez la voiture de mon amie, après avoir eu le soin de donner à votre cocher l'ordre de vous arrêter à cinquante pas de l'hôtel.
—Ce sera fait.
—Une fois là vous attendrez.
—Bon.

—Puis, un quart d'heure ou une demi-heure après, je ne puis préciser, un homme viendra vous trouver.
—Cet homme dira : Spavento, vous répondrez : Bernhardt ; il vous priera de descendre de voiture, et vous vous dirigerez avec lui.

—C'est parfait.
—Vous avez bien compris ?
—Allons donc ! un enfant comprendrait.

—Alors, à ce soir, monsieur Spavento.
—A ce soir, monsieur Bernhardt. Et les deux hommes se séparèrent. Quand l'intendant entra dans la loge, la Nubienne tourna la tête de son côté et lui commanda de s'approcher.

—C'est avec Spavento que vous causiez tout à l'heure ? demanda-t-elle alors d'un ton sous lequel vibrait un peu d'émotion.
—Oui, madame, répondit Bernhardt.

—Que vous veut-il ?
—Il veut m'entretenir quelques instants.
—Et vous avez promis ?

—C'est une nuit je dois l'introduire dans l'hôtel.
Il y eut un silence.

La Nubienne se consultait peut-être.
—Soit ! dit-elle enfin ; aussi bien, c'était prévu. Recevez-le, et faites surtout ce que je vous ai recommandé.

Bernhardt s'inclina sans répondre. Les choses se passèrent, du reste, ainsi qu'il avait été convenu entre Spavento et l'intendant.

Quand la voiture de la Nubienne s'éloigna des Italiens, un coupé la suivit jusqu'au moment où elle s'arrêta rue du Faubourg-Saint-Honoré, au seuil d'un splendide hôtel.

—Porte, s'il vous plaît ! cria le cocher.
La porte s'ouvrit, la voiture disparut, et Spavento, posté à distance, attendit la suite de l'aventure.

Bernhardt fut tout à fait exact. Un quart d'heure après, tout au plus, un homme se présenta à la portière du coupé, et dit : Spavento. Spavento répondit : Bernhardt, et, sautant aussitôt sur le trottoir, il se mit à marcher sur les pas de son guide.

Celui-ci pénétra dans l'hôtel par une porte de service, longea les remises, gagna le parc qui confinait aux Champs-Élysées, et atteignit enfin un pavillon qui se dérobait au fond, sous d'épais massifs de verdure.

Alors une porte s'ouvrit devant lui, et il pénétra dans un ravissant petit salon qu'éclairait une lampe à la lumière doucement voilée. Dès qu'il parut, l'homme se souleva du divan sur lequel il était assis, et lui ayant offert un siège, il l'invita à prendre un cigare.

—Spavento ne se fit pas prier.
—Voilà, sans contredit, dit l'intendant en poussant sa fumée vers le plafond, le meilleur instant de la journée. Les maîtres sont couchés, toute la valetaille dort, et l'on n'aperçoit plus qu'à soi-même ; n'est-ce pas de mon avis, monsieur Spavento ?

Spavento finissait d'allumer son londres.
—Permettez-moi, monsieur Bernhardt, répondit-il, de vous faire observer que vous me semblez moins à plaindre qu'à envier... Vous devez être fort heureux ici !

—Peuh ! fit l'intendant d'un ton léger.
—Votre amie est jeune...
—C'est à dire qu'elle serait vieille dans son pays et qu'en France elle peut encore passer pour une jeune femme.

—Quel âge a-t-elle donc ?
—Entre trente et trente-cinq ans.
—Et jolie ?
—Oui.

—Et généreuse aussi ?
—Autant qu'un intendant peut le désirer.
—C'est à merveille ; je m'en doutais — la maison est bonne.

—Je ne dis pas non ; mais c'est égal, voyez-vous, monsieur Spavento, si vous saviez ce qui se passe ici, à certaines heures...
—Je ne demande que cela ; expliquez-vous.

—C'est difficile à dire... Certes je ne suis pas plus scrupuleux qu'un autre, et cependant...
—Diable !
—Mon Dieu ! je sais bien que j'ai tort de vous raconter ces choses-là ; mais vous avez été si généreux pour moi, et votre due paraît un si grand homme, qu'en vérité c'est un devoir que j'accomplis.

—N'en doutez pas, Monsieur Bernhardt... et croyez, en outre, que la générosité du due ne s'arrête pas là.
—Vous me rendez confus.
—Donc, il y a un mystère ?
—Oui !
—Une faute... un crime peut-être !

—Qui sait ! frissonna l'intendant, en prêtant l'oreille, comme s'il eût craint d'être surpris.
Et se rapprochant de son interlocuteur :

—Tenez ! ajouta-t-il, en étendant le bras vers un des angles de la chambre ; vous voyez cette porte, n'est-ce pas ?
—Sans doute.
—Eh bien, là, dans cette chambre... il y a une chose que je n'ai jamais pu voir sans me sentir glacé d'horreur.

—Qu'est-ce donc ? demanda Spavento qui malgré lui, se sentait gagner par le côté saisissant de la situation.
L'intendant mit un doigt sur ses lèvres.
—Chut !... fit-il mystérieusement ; de ces choses-là il faut parler à voix basse ; tout à l'heure, quand nous serons bien certains que la princesse n'a plus besoin de moi, et qu'elle ne peut venir nous surprendre, je vous introduirai dans la chambre.

—Et qui verra-je ?
—Le Guilloché !...
Spavento se souleva effaré.
Mais à ce moment même, et par une coïncidence bizarre, trois coups retentirent contre la porte que Bernhardt venait de désigner.

Les deux hommes échangèrent un regard terrifié.
—Avez-vous entendu ? fit Spavento d'une voix qui n'était pas trop rassurée.
—Parfaitement, répondit Bernhardt.
—Qui cela peut-il être ?
—Ne leçons plus... faites silence... et bientôt nous saurons à quoi nous en tenir.

X

LE GUILLOTINE

Cinq minutes se passèrent sans autre incident.
Puis, on entendit un bruit de pas sur le sable du parc.

Alors les deux hommes, qui s'étaient levés, virent une forme blanche s'éloigner sous les allées vaguement éclairées par la lune, et bientôt tout retomba dans le calme et le silence.

—Qui cela peut-il être ? répéta Spavento au bout d'un instant.
—C'est la princesse, répondit Bernhardt.

—Que vient-elle faire ici ?
—Je vous raconterai cela.
—Alors, nous allons entrer dans cette chambre ?
—Tout à l'heure.

—Pourquoi pas tout de suite ?
—Parce que la princesse pourrait revenir, et qu'il vaut mieux attendre, de crainte d'être surpris.

En parlant de la sorte, l'intendant avait allumé un nouveau cigare, et Spavento venait d'imiter son exemple.

Bien que les dernières confidences de Bernhardt eussent jeté un froid dans la conversation, cependant la curiosité de Spavento était violemment excitée, et c'est autant pour lui que pour le due qu'il désirait connaître le mot de ce singulier mystère.

—Savez-vous, cher monsieur Bernhardt, reprit-il peu après, que ce qui m'arrive ce soir ferait le sujet du roman le plus original que l'on ait écrit depuis longtemps ?
L'intendant sourit d'un air docte.

—A qui le dites-vous ? fit-il avec un geste important ; le plus clair de mes bénéfices, après huit années passées au service de la princesse, sera de pouvoir livrer à l'impression un des livres les plus dramatiques des temps modernes.

Spavento ne put retenir un rire sardonique.
—Dieu me pardonne ! s'écria-t-il, en se renversant sur son fauteuil ; seriez-vous homme de lettres, par hasard ?
—Pas encore, mais je le deviendrai.

—Et vous faites un livre ?
—J'y travaille.
—Et vous raconterez dans ce livre l'histoire de la princesse.
—Précisément.

—Spavento avait bonne envie d'éclater ; mais en voyant le sérieux avec lequel son interlocuteur répondait à toutes ses questions, il n'eut garde de le prendre sur le ton de la raillerie.

—Encore un détail... Poursuivit-il avec complaisance ; quel titre comptez-vous donner à votre ouvrage ?
—Un titre à sensation.
—J'entends bien, mais encore...
—Cela s'appellera la Lanterne Rouge.

Spavento eut un regard stupéfait.
—Voyons ! voyons ! dit-il ; voilà que je ne comprends plus, et je me demande quel rapport un titre pareil peut avoir.

—Avec l'histoire de la princesse !
—C'est cela même.
L'intendant sourit avec bonhomie.

—Je vais vous l'expliquer, répondit-il. Avant d'entrer au service de la princesse j'avais un emploi que j'exerçais depuis longues années.

—Il faut bien vivre...
—Parbleu ! et c'est par reconnaissance pour le métier qui m'a nourri si longtemps, et m'a fait ce que je suis... que...

(A suivre)

Le Liniment Minard guérit le pis de vaches.

Guide du voyageur
LE SERVICE DE LA CIE DU RICHELIEU

Tous les jours [à l'exception du dimanche]

LE SERVICE DE LA COMPAGNIE DU RICHELIEU

Tous les jours, y compris le dimanche. Départ à 5 h. 30 l'après-midi pour Batican, Trois-Rivières, Sorel et Montréal.

Départ à 8 heures, le matin, pour Baie St-Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac et Chicoutimi.

Le bateau allant à Montréal, le dimanche, part à 3 heures p. m. Ceux qui montent par ce bateau peuvent revenir par le bateau descendant, qu'ils rencontrent à Trois-Rivières.

LE GRAND-TRONC

TOUS LES JOURS (à l'exception du dimanche).—Départ de Lévis à 7.35 a. m., 1 h. p. m., 8 h. p. m. Le bateau de la Traversée quitte le quai des Indes à Québec (piéd de la rue St-Paul), 30 minutes avant le départ de Pointe-Lévis.

LE DIMANCHE.—Il n'y a qu'un train. C'est celui de 1 h. p. m., qui arrive à Montréal à 7 h.

LE PACIFIQUE

TOUS LES JOURS (à l'exception du samedi).—Départ de Lévis pour St-Jean, N.-B., à 6.45 p. m. Départ pour Montréal, gare du Palais (dimanche excepté), 8 heures a. m., 2 heures p. m., 11 h. p. m.

LE DIMANCHE.—Midi et demi et 11 heures p. m.

POUR LE BAS DU FLEUVE

Le Canapina partira le 17 juillet pour Pointe-au-Père, Gaspé, Malbaie, Percé, Cape Cove, Grande Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou.

QUEBEC-CENTRAL

TOUS LES JOURS.—8 heures a. m., 4.15 p. m., 6.45 p. m. LE DIMANCHE, le train de 8 h. a. m. est supprimé. Celui de 6.45 p. m. est supprimé le samedi.

L'INTERCOLONIAL

Départ de Lévis.—Pour Montréal : 11.45 a. m., 2.20 p. m. et 11.45 p. m. Pour le bas du fleuve : —8.15 a. m., 1.10 p. m. Il y a un train pour Halifax à 5.25 tous les jours, à l'exception du samedi.

Il y a un train à 5.45 tous les jours, pour Rivière-du-Loup, à l'exception du samedi.

Il y a un convoi spécial, le samedi seulement, à 4 heures p. m., pour Rivière-du-Loup.

LAC ST-JEAN

Départ, 8.40 a. m. (jusqu'à Chicoutimi) ; 1.30 p. m. (jusqu'à Lac St-Joseph), 5.20 p. m. (jusqu'à Rivière à Pierre).

Il n'y a qu'un train le dimanche ; c'est celui de 1.45 p. m., pour St-Raymond.

LE CHAMPION

Départ pour St-Laurent, St-Michel, St-Jean et Berthier.—4.15 p. m. LE DIMANCHE.—Départ, 7.30 a. m., 1.10 p. m.

JOURS DE FÊTES.—Départ, 1.10 p. m., jusqu'à St-Jean seulement.

AU BOUT DE L'ILE

Départ de Québec.—6.00 a. m., 7.30 a. m., 9.15 a. m., 11.30 a. m., 2.00 p. m., 4.45 p. m., 6 h. 15 p. m.

LE DIMANCHE.—Départ de Québec : 1 h. p. m., 2.30 p. m., 4 h. p. m., 6.00 p. m., 7.30 p. m.

Les jours de fête, le bateau fait un voyage de l'île à 8 h. du matin, et dans l'après-midi, aux mêmes heures que le dimanche.

Il y a excursion à l'île, le mardi et le jeudi de chaque semaine. Départ de Québec à 7.30 p. m., de l'île à 10 heures p. m.

SILLERY ET ST-ROMUALD

Départ de Québec.—6.00 a. m., 9 h. a. m., 11.30 a. m., 2 h. p. m., 4 h. p. m., 6.15 p. m.

LES DIMANCHES.—8 h. a. m., 1.15 p. m., 3 h. p. m., 6.15 p. m.

LA TRAVERSE DE LEVIS

Toutes les 10 minutes. POUR L'EUROPE LIGNE DOMINION

Date des départs : De Liverpool, De Québec, Le jeudi, Le samedi, 5 h. p. m.

12 juillet—Cambrian. 21 août 19 " Vancouver. 11 " 24 " " " " " 15 " 2 août " " " " 25 " 9 " Dominion. 25 " 16 " Cambrian. 1r sept. 23 " " " " " 22 " 6 septem. 22 " 13 " Dominion. 29 " 20 " Cambrian. 6 octob. 27 " " " " " 13 " 4 octob.—Vancouver. 29 " 11 " " " " " 27 " 18 " Dominion. 3 nove. 25 " Cambrian. 10 " 1er nov.— " " " " 17 "

LIGNE ELDER DEMPSTER

De Liverpool, De Québec, Le mardi, Le vendredi, à 5 h. p. m.

Lake Superior. 20 " 10 juillet—Lake Ontario. 27 " 17 " Lusitania. 3 août 24 " Lake Champlain. 10 " 31 " Lake Mégantic. 17 " 7 août—Lake Superior. 24 " 14 " Lake Ontario. 31 " 21 " Lusitania. 7 sept. 28 " Lake Champlain. 14 " 4 sept.—Lake Mégantic. 21 " 11 " Lake Superior. 28 " 18 " Lake Ontario. 5 octob. 25 " Lusitania. 12 " 2 octob.—Lake Champlain. 19 " 16 " Lake Mégantic. 26 " 23 " Lake Superior. 2 nove. 30 " Lusitania. 9 " 6 nov.—Lake Champlain. 23 " Même ligne (de Québec à Bristol) : 6

LIGNE ALLAN

De Liverpool, De Québec, Le jeudi, Le samedi, 28 juillet—Corinthian. 14 juillet 5 juillet—Parisian. 21 " 19 " Tunisian. 4 août

IMPORTANT POUR LE PUBLIC

MAINTENANT que mon installation est au complet, j'invite toutes mes pratiques et le public en général à venir faire une visite. Mon assurance consiste en une variété de meubles des plus nouveaux genres et des meilleurs goûts.

MES PRIX sont des PLUS BAS au COMPTANT.—AUSSI, payé à la SEMAINE ou au mois. N'oubliez pas de me faire une visite.

H. H. GUAY

393-95, RUE SAINT-VALIER, ST ROCH

P. S.—Ancien poste de la METROPOLITAN MFG. CO.

23 ju.—1 m.

Le restaurateur de
ROBSON
Rend aux cheveux gris leur couleur
naturelle primitive. Il possède de plus
la précieuse propriété de les assouplir
et de leur donner un lustre incomparable.
— EN VENTE PARTOUT —
Prix : 50c LA BOUTEILLE
J. T. GAUDET, Prop.
JOLIFFE

Etes-vous
Particulier
Dans votre
Lingerie ?
Nous contons les gous particuliers à la
Buanderie Imperiale
Nous donnons une attention
spéciale aux clients
du dehors.
70 à 74, rue Saint Valier
Téléphone 95

**VIOLONS,
MANDOLINES
et GUITARES**
La satisfaction musicale ne peut être
réelle et complète que lorsqu'on fait
usage d'un
EXCELLENT INSTRUMENT

ARTHUR LAVIGNE
68 rue St-Jean
Un accordeur d'expérience est constamment attaché à l'établissement de A. LAVIGNE.

ST - JAMES HOTEL
Nos 5 et 7 Sault au Matelot
et Notre Dame
(Le magnifique établissement étant devenu la propriété de M. J. LEVAL, l'été, ce dernier y a fait faire des travaux considérables et des améliorations modernes, ce qui en fait un hôtel pouvant recevoir 750 hots.)
M. LEVAL est bien connu pour avoir toujours eu un stock de liquors des plus choisis.
L'hôtel est situé dans le centre des affaires de la ville, et à proximité des chemins de fer du Grand Tronc, Québec Central, Intercolonial, des bateaux de la Traversée, de la Compagnie du Richelieu, etc.

Les lundis sont servis de 12 à 3 hrs. Les prix sont comme à l'ordinaire.
Il invite les hommes de commerce à leur faire une visite.
21 ju.—1 mois

CARTE !
Le Dr F. BOULANGER
520, RUE ST JEAN
SPECIALITE pour la GYNÉCOLOGIE, la CHIRURGIE et la DERMATOLOGIE. Il est absolu et établi d'une longue expérience et de la plus haute compétence. Toute sa clientèle au bureau ou à domicile.

Dr F. Boulanger
18 ju.—1 m

Poupees ! Poupees !
GRANDE REDUCTION
Réduction que pour cette semaine
PRUNEAU & KIROUAC

POURTEZ DU BON MAROCHÉ !
Réduction que pour cette semaine
PRUNEAU & KIROUAC

PRUNEAU & KIROUAC
Catalogues et Certificats fournis gratuitement.

P. T. LEGARE, 273-275 rue St Paul, Québec

CARTE !

W. VINCENT

Remerciez bien respectueusement celles de ces pratiques, qui ont eu la gentillesse d'attendre pour la complétion de leurs ordres, pendant le temps qu'il a dû occuper à habiller le Distingué du Transvaal.
Les ordres qui lui avaient été donnés, quoiqu'ils aient été retardés, continuent à être traités avec toute la diligence possible.

38 rue de la Fabrique

Docteur N. A. DUSSAULT

Membre de la Société française d'Orthopédie de Paris.
SPECIALISTE
Pour les Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge

Consultations de 9 a. m. à 3 heures
No 181, RUE SAINTEANNE
PENSION, 34 STE ANNE
Téléphone 48

ARGENT A PRETER
Par grosses ou petites sommes, à la ville et à la campagne, sur hypothèques ou autres garanties. Facilité spéciale pour les fabricants et corporations municipales.

C. E. TASCHEREAU
NOTAIRE
139 RUE SAINT-PIERRE

M. IS. N. DE SANTE
LES SOUS-SIGNE est maintenant prêt à prendre en pension, à des conditions avantageuses, les personnes qui désirent suivre le traitement du Dr DELAGE pour la dyspepsie et l'anémie. Maison confortable et champêtre, à proximité de la gare du C. P. R., et près de la résidence du ministre.
Pour informations, s'adresser au Dr DELAGE ou au propriétaire, à St-Basile, Comté de Bonaventure.

S. DEROME.
12 ju.—1 m

Dr Eugene Dorval
DENTISTE
SUCCESEUR du Dr FOURTIER

37 RUE ST-JEAN
(Vis-à-vis la Cité du Palais)

EAU SALEE, AIR PUR
EXCELLENTE CUISINE

(L'ACQUENA est à 120 milles en bas de Québec et le chemin de fer Intercolonial et les conducteurs du Saguenay arrêtent à cet endroit.)
Bains excellents, ranoage, promenade en bicyclette, jeu de golf et divers amusements.
L'Hôtel peut contenir au delà de 300 hots et est de première classe sous tous les rapports.

CONDITIONS :
\$2.00 à \$3.00 PAR JOUR
JOHN BRENNAND
GERANT. 12 ju.—1 m

Dr A. ROUSSEAU
Professeur agrégé à l'Université Laval et Professeur suppléant de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu de Québec, vient de transférer son bureau de l'Hôtel-Dieu, à sa résidence privée, 101, rue St-Joseph, près l'Hôtel-Dieu.
Le Docteur ROUSSEAU s'occupe spécialement de la gynécologie et des maladies d'estomac, de consommation et d'hygiène.

Heures de Consultation
De 8 hrs à 10 hrs A. M.
Et de 2 hrs à 4 hrs P. M.

Quelle responsabilité
Celui qui, pour une raison ou pour une autre, néglige de donner les soins qui lui sont dus, est responsable de la perte de la vie. Il est responsable de la perte de la vie. Il est responsable de la perte de la vie.

A VENDRE
Une maison située dans la grande rue du Village St-Joseph, Bonaventure, à 50 c. de la gare, bien bâtie, avec jardin, arrière, étable, grange et jardin.
Conditions faciles.
S'adresser à :
AUGUSTIN JACQUES,
Village de St-Henri

J. Henri Boisvert
NOTAIRE
93, RUE SAINT-PIERRE
S'occupe spécialement de Prêts et Placements, et d'Assurances sur la vie et sur la vie.

93, RUE SAINT-PIERRE
QUEBEC

DEBARASSEZ VOS LITS DES PUNAISES.
EN EMPLOYANT LE
POISON LIQUIDE DE LYONS.
Que appliquez le produit, selon votre argent sera remis. 25c. En vente partout.

LEFAIVRE & TASCHEREAU
Comptables et Liquidateurs
48 RUE ST PIERRE
Léves, 11 DU FORCH, Québec

AMUSEMENTS

THEATRE DU

PARC SAVARD

GRANDE ATTRACTION

NEW YORK

TOUS LES SOIRS A 8 HRS

Le dimanche après-midi à 2.30 heures.

Le soir à 8 heures.

PRINX : 10 CENTS

Grand Cafe National

— COIN DES RUES —

ST VALLIER ET ST JOSEPH

Comédie, Vaudeville, Chansonnailles, etc

JEUDI : Première de la GRACE

Représentation tous les soirs.

Prix d'entrée : 10c. 20 et 25 cts

En préparation, Cyrano de Bergerac.

Gateaux aux Fraises

Il n'y a pas de meilleure recette pour faire ces gateaux délicieux que celui imprimé page 20 de notre livre de recettes. Nous en voyons le livre franco sur demande.



JOHN DWIGHT & CO

34, Rue Yonge, Toronto

BUISSON D'OR

Le remède "BUISSON D'OR" composé d'herbes, gomme et fleur, ne contient aucune médecine, guérit radicalement la Dyspepsie, les Rhumatismes, l'Indigestion, la Névralgie, les maux de Reins et des Intestins. Ce remède est recommandé par plusieurs médecins éminents.

CERTIFICAT

Je déclare par la présente avoir été guéri de constipation, dont je souffrais depuis trente ans, avec une seule bouteille du remède "BUISSON D'OR", et je le recommande comme étant le meilleur remède connu.

Votre dévoué serviteur,
ALFRED GOULET,
Coin des rues St-Paul et St-Nicolas,
Québec.

En vente dans toutes les pharmacies.

LA CIE CHIMIQUE CANADIENNE

Province de Québec, Dans la Côte

District de Québec, Supérieure

No 207, Dame FABIOLA MILLER, de la Cité de

Québec, épouse de Pierre Fradet,

fils, d'ancien notaire.

Demande de

Lodji PIERRE FRADET, fils de lieux

inconnus, journalier.

Il est ordonné au défendeur de com-

penser dans un mois à compter de la

dernière publication du présent ordre.

W. FORTIN,

Dépt. P. C. S.

Bureau du Procureur,

Québec, 21 juin 1900.

Montauban, Langelier & Vachon,

Proc. de la Demanderesse.

18 juil.—1900

Mercier & Mercier

NOTAIRES

125 RUE SAINT-PIERRE

Argent à prêter sur hypothèque et sur

billet promissif à la ville et à la cam-

pagne.

La Société des Arts

DU CANADA

1006 Rue Notre-Dame, Montréal

TIRAGE

—CHIFFRE—

MERCREDI

BILLOTS

10 Cts et 25 Cts

ANT. LANGLOIS,

Agent,

35 Cité de la Montagne

—Pour guérir le mal de tête en

dix minutes employez les poudres

"Kumfort". En vente chez tous les

pharmaciens.

Prix 10 cts et 25 cts.

—1an

LE COMMERCE EN CHINE

Les progrès énormes, incroyables qu'il a faits

En ces dernières années

Petit à petit la civilisation européenne envahit la Chine

L'admission des étrangers en Chine, leurs entreprises commerciales et industrielles, la concession de chemins de fer permettaient de croire que ce pays, renouant enfin à son absurde politique rétrograde, allait, comme le Japon, entrer dans la voie du progrès. Grâce à ces influences, l'augmentation du commerce avait été rapide et faisait bien augurer de l'avenir, quand survint la révolte des Boxeurs soutenus par l'impératrice douairière. Pendant ces derniers temps, celle-ci avait été maintenue par l'attitude de l'empereur et la partie éclairée de la nation. Aussi sous ce régime de tolérance le commerce était considérablement augmenté.

En effet, le chiffre des transactions qui s'élevait en 1887 à 750,000,000 de francs environ, monte en 1895 à 1 milliard 200 millions et en 1899 à 1 milliard 750 millions, soit presque le double. C'est là certes un résultat très encourageant surtout dans ce pays de 12,000,000 de kilom. carrés et de 485 millions d'habitants, s'occupant seulement à trafiquer la population proche des ports et des installations européennes. Aussi, à mesure que l'extension civilisée s'avance davantage, les importations augmentent. En 1899, elles sont en augmentation sur celles de l'année précédente de 55,169,122 haikwantals.

Cet accroissement est dû surtout :
1. Aux arrivages plus nombreux de produits américains et japonais (laines, calicots, couvertures, cotonnades, étoffes, flanelles).
2. A l'importation d'opium plus forte de 20 p. c. par suite de la mauvaise récolte indigène.
3. A l'entrée plus nombreuse d'articles divers tels que : cigares, bougies, bijouterie, farines, articles d'éclairage, etc., en augmentation pour environ 30,000,000 de haikwantals. En résumé, en 1899, la valeur des importations a été de 264,758,426 haikwantals, dépassant de 36,746,000

380 les exportations. Ces chiffres montrent ce que l'on peut augurer de l'avenir, quand l'entrave primordiale, c'est-à-dire l'absence de moyens de communications aura diminué.

Heureusement, des Sociétés européennes, dont plusieurs belges, ont obtenu la concession et la construction de chemins de fer. Actuellement, la ligne Tien-Tsin à Mou-chang compte 560 kilomètres à exploiter. La ligne Tien-Tsin à Chio-chow 431.

Les chemins de fer de Port-Arthur et Moukden, de Pékin-Hankou donnent des recettes satisfaisantes, les Chinois eux-mêmes finissent par reconnaître les avantages de ce nouveau genre de locomotion. Jusqu'à ce jour, la plus grande partie des transports se faisait par eau, car la Chine est le premier pays du monde pour le nombre de ses rivières et canaux navigables. Ainsi le fameux canal impérial reliant Pékin à Ning-po a 12,000 kil. de longueur. L'an dernier, les ports ont reçu 7,004 vaisseaux représentant 39,285,000 tonnes. Dans ce total le nombre de tonnes se répartit entre l'A. G. leterre 24,000,000, le Japon 2,748,000, l'Allemagne, 1,963,400, la France 793,600, Divers 342,880.

L'Angleterre tient la tête avec environ les 2-3.

Et la Belgique ici, comme partout ailleurs, voit ses produits transportés sous pavillons étrangers, par suite de son manque de marine.

Ce petit exposé montre quel progrès commercial a été obtenu par suite d'un peu de tolérance envers les étrangers. Aussi en présence de la révolution actuelle, est-il à espérer que le concert européen saura prouver sa force, réduire s'il le faut les émeutes barbares et rétrogrades à coups de canon, afin de mettre à la tête de cet immense empire un gouvernement sage qui le fasse avancer dans la voie du progrès et de prospérité commerciale.

sées dans les vitrines. Les autres, reléguées dans un petit meuble soigneusement dissimulé, expient durement le crime... de n'être pas de bois, puisque, en effet, elles sont de bronze.

ENCAN DE CHEVAUX REMIS A PLUS TARD

La grande vente de chevaux qui devait avoir lieu, ce matin, à 10 heures, aux écuries de M. Elzéar Savard, a été remise à jeudi prochain le 19 juillet.

Les chevaux qui sont de la campagne n'ont pu être expédiés en temps. La vente aura donc lieu jeudi prochain sans faute. Qu'on se le dise.

Comment savoir à qui on a affaire

Par le nez ou le menton

Une amusante boutade

Paris, juillet.
Un savant allemand, le docteur Richter, vient de publier un "Traité de la physiologie féminine". Sa théorie, pas nouvelle d'ailleurs, consiste en ceci : Chez la femme surtout, en dépit du charme de la beauté et des subtils tentatives de dissimulation, la physiologie redonne le secret des tendances prédominantes de l'âme, qui se dévoilent d'elle-même par la suite. La conclusion saute aux yeux : il suffira d'être un bon physiologiste et observateur, pour deviner, à première vue, le caractère d'une femme, non inappréciable pour les jeunes gens qui désirent se marier.

Richter n'a pas eu l'honneur de la question. Il y a quelques années, M. Eugène Lédos avait écrit un "Traité de la physiologie humaine", véritable galerie de portraits écrits, ou les types à déchiffrer est exposé avec des qualités probables, ses façons d'agir éventuelles, et, parfois, le résumé préventif et comme prophétique de son existence. Malheureusement, la série d'observations relevées par l'auteur semble quelque peu compliquée. M. Lédos divise les physiologies en cinq types géométriques : le carré, l'ovale, le rond, le triangulaire, le conoïde, lesquels types se subdivisent eux-mêmes en plusieurs catégories. Il faut avoir véritablement "le compas dans l'œil", selon l'expression populaire, pour entreprendre, avec ces données, la classification d'une physiologie quelconque.

Richter, au contraire, néglige les dimensions et l'ensemble du visage. Il se contente simplement d'observer la bouche et le menton qui, dit-il, "suffisent, en tous les cas, pour révéler le secret des tendances prédominantes du caractère féminin".

Nous n'avons point la prétention d'entreprendre une analyse complète des multiples variétés de bouche et de menton dérites par Richter ; nous nous bornerons à citer quelques-uns des types les plus communs, qui permettront à nos lecteurs d'exercer leur observation phre-



MEN CURED FREE.

HOMMES CUEURS GRATUITEMENT

Un remède absolument efficace a été découvert pour guérir chez les hommes certains maux spécifiques, qui sont le résultat des erreurs de la jeunesse ou des excès commis durant l'âge mûr. Rien ne rend plus malheureux que ces dépendances de vitalité qui se font sentir à l'époque où un homme songe à remplir sérieusement ses devoirs de père de famille et de bon citoyen. Le remède dont nous parlons redonne la vigueur perdue, répare les crises semées dans l'organisme et fait disparaître toute trace de désordre. Le médecin qui l'a découvert veut en faire part à tous. C'est pour cela qu'il sera heureux d'envoyer la recette dont les éléments n'entraînent qu'une dépense insignifiante. La recette est donnée gratuitement. Tout ce que le lecteur a à faire est d'envoyer son nom et son adresse à L. W. Knapp, M. D., 2139, Hull Bldg., Detroit, Mich., et de demander la recette annoncée dans notre journal. C'est une offre généreuse et que devraient être heureux d'en profiter.

siègneur, aux dépens de leurs amis et connaissances.

Voici, d'abord, les tendances prédominantes d'un menton rond, à fossette :

"Faiblesse de la volonté, goût très marqué pour le plaisir et les friandises. Pas ménagère, mauvaise cuisinière. Cœur bon, serviable aux amis, mais capricieuse et parfois boudeuse."

Pas engageant le menton rond, à fossette. Passons au menton petit et déliatement saillant :

"Volonté accusée, plus d'imagination que de cœur. Désir de paraître. Goût des vanités du monde. Femme qui rendra malheureux ceux avec lesquels elle vivra, mais qui servira, par sa coquetterie et l'art de tenir un salon, les visées d'un mari ambitieux."

Voilà, en vérité, des mentons bien indésirables ! S'ils disaient vraiment tant de choses, Cléo de Mérode, elle-même, découvrirait ses oreilles pour cacher le menton révélateur. Malheureusement, la bouche est, elle aussi, féconde en renseignements précieux. Écoutez M. Richter :

Bouche petite, aux lèvres modérément charnues, la supérieure légèrement saillante :

"Cœur froid, ombrageux. Nature calme et réfléchi ; initiative calculée ; patience au travail ; orgueil." Bouche aux lèvres fermes et épaisses :

"Instincts matériels ; tyrannie ; attachement jaloux."

Déjà l'observation physiologique n'a que de très vagues rapports avec la galanterie, et il serait peut-être dangereux de mettre le traité de M. Richter entre les mains des célibataires. Eh quoi ! un beau visage peut nous révéler tant de vilains travers ! Ce livre ne vise rien moins qu'à tuer l'amour qui naît souvent d'une impression première. Qu'il reste donc en Allemagne.

—C'est admis que l'on n'a jamais vu les nouveautés se vendre à aussi bon marché que chez Bédard, Bertrand & Gaurin, 207, rue St-Joseph, St-Roch, depuis une douzaine de jours.

Que faut-il penser

De l'immigration en masse des Doukhobors et des Galiciens ?

M. Tardivel répond comme suit à cette question, dans "La Vérité" de cette semaine :

"Depuis notre voyage à Manitoba, nous en pensons moins de mal qu'autrefois."

D'abord, ces étrangers ne semblent avoir aucune intention de se fondre avec la population de langue anglaise.

Ils constituent un "bloc" que le John Bull de la-bas aura infiniment de la peine à digérer. La preuve, c'est que le représentant autorisé du John Bull manitobain, M. Hugh John Macdonald, vient de faire voter une loi qui privera les Doukhobors et les Galiciens du droit de suffrage pendant de longues années ; sept ans. Et encore faut-il qu'ils puissent ensuite lire la constitution manitobaine, soit en anglais, soit en français, soit en allemand, soit en langue scandinave.

Comme les Doukhobors et les Galiciens ne parlent que le russe et le polonais, ils ne pourront pas voter de si tôt.

Les lois électorales du Transvaal, que les Anglais se sont tant plaints, étaient beaucoup moins arbitraires que cette loi draconienne de M. Hugh John Macdonald, un soi-disant "britisher".

Donc, les Doukhobors et les Galiciens "embêtent" sérieusement messieurs les Anglais, et cette nouvelle loi n'est pas de nature à hâter la "fusion" au profit de l'élément dominant.

On a voulu, peut-être, noyer l'élément canadien-français dans cette immigration slave. Mais si l'on s'est proposé pareil but, on ne l'atteindra pas.

Les plus embarrassés, en ce moment, au sujet des Doukhobors et des Galiciens, ce ne sont certainement pas nos compatriotes !

D'autant plus que messieurs les Anglais se sont aperçus que les Galiciens sont presque tous catholiques. Non pas, sans doute, des catholiques

SUCCES UNIVERSEL

La grande réputation du BAUME RHUMAL est due au succès extraordinaire obtenu par son emploi dans tous les pays contre les affections de la gorge et des poumons.

12-13

DES RAISONS

NON DES PAROLES

12 RAISONS POUR QUE VOUS LISIEZ LE SOLEIL

LISEZ LISEZ LISEZ

'Le Soleil'

- I. PARCE QUE c'est l'organe libéral français du district de Québec.
- II. PARCE QUE c'est un journal complet qui tient à bien renseigner ses lecteurs avant tout.
- III. PARCE QU'IL publie des vignettes attrayantes et de la bonne et saine littérature.
- IV. PARCE QU'IL publie un feuilleton des plus émouvants.
- V. PARCE QU'IL publie tous les jours à huit pages.
- VI. PARCE QUE ses numéros de samedi sont de vrais magazines littéraires et illustrés.
- VII. PARCE QU'IL est le meilleur médium de publicité où l'acheteur et l'annonceur se rencontrent.
- VIII. PARCE QU'IL traite sur un même pied toutes les naturalités diverses de notre pays.
- IX. PARCE QUE c'est un journal essentiellement patriotique dans le vrai sens du mot.
- X. PARCE QUE, par sa page de la famille, il est devenu l'organe accrédité des dames, la force de notre race et des enfants, les hommes de demain.
- XI. PARCE QU'IL publie tous les samedis des morceaux de musique cueillis parmi les plus beaux répertoires.
- XII. PARCE QU'IL est l'organe de tout le monde.

Gaietés

Deux provinciaux s'offraient "Tartuffe" à la Comédie-Française.

Pendant un entr'acte, le mari interrompt sa moitié :

—Eh bien, es-tu satisfaite ?

—Oui, Mais ce vers :

Il est avec le ciel des accommodements.

—Eh bien ?

—Comment se fait-il que Molière, qui avait tant de talent, ait mis dans sa comédie une phrase si rebattue ?

Dialogues d'actualité :

—Vous savez que, malgré son extrême jeunesse, l'empereur de Chine est d'une grande intelligence.

—Encore un qui peut dire : Je suis "jaune", il est vrai, mais aux [âmes bien nées...]

Entre amis :

—Ah oui ! c'est pour moi une semaine interminable !

—Comment cela ?

—J'ai ma belle-mère à la maison depuis huit jours !

Au cercle :

—Comme ça pauvre Contran a l'air usé ! Il n'a pourtant que trente-cinq ans à peine.

—Dame ! mon cher, les années de champagne comptent double.

A STE-ANNE DE BEAUPRE

Dimanche prochain, le 15 juillet, l'Union Chorale Paléstrina et la Société St-Jean Baptiste de St-Sauveur feront conjointement leur pèlerinage annuel à Ste-Anne, par le Q. M. C.

Départ des trains : 6 heures et 7.40 a. m. Prix du passage, 50 cts, enfants, 25 cts.

FERMETURE A BONNE HEURE

MM. les épiciers et marchands de vins de la Haute-Ville, dont les noms suivent, ont décidé de fermer leur établissement respectif à 7 h. p. m., à partir du 16 juillet au 1er septembre prochain :

C. O. Simard, J. A. Spénard, J. Savard, A. Grenier, J. McCone, W. Treggett, E. Roumihac.

AVIS AUX MENAGERES

Le succès de la cuisine est souvent dû au bœuf. Voulez-vous en être convaincu, achetez vos bœufs et cafés chez Jos. P. Latulippe, 69 de la Couronne, là vous aurez de magnifiques présences et aussi des timbres de commerce à toutes personnes qui en feront la demande, il est "le seul" qui les donne dans ce genre de commerce. Aussi un grand assortiment de vaisselle, grès et fer-blanc, etc., etc., à des prix très satisfaisants.

Jos. P. Latulippe, 69 de la Couronne, Tél. 2323.

Par Marcotte Freres

Vente à l'Encan

PAR G. R. GRENIER & Co

Dans l'affaire de

CYR & GUITE.

De New-Carlisle, Marchands.

FAILLIS

Avis est par le présent donné que

Mercredi, le 18 juillet 1900

A 11 HRS A.M.

Sera vendu au bureau des sous-lesgna,

No 43, Rue St-Pierre, Québec, l'actif

de cette succession comme suit :

A. Fonds de commerce général

de New-Carlisle, Québec, \$2,741.25

Ameublement du magasin, 43.55

\$2,784.80

B. Crédits d'après liste et billets

promissif de New-Carlisle, 1,119.25

C. Fonds de commerce général

de New-Carlisle, Québec, 1,119.25

Ameublement du magasin, 20.15

\$1,139.40

D. Crédits d'après liste et billets

promissif de Rousselle Le-

biano, 593.14

E. Les droits de réméré que possède

Sylvester Cyr, un des fils sur un cer-

tain terrain situé dans la paroisse de

Ste-Brigitte de Maria, Comté de Bo-

naventure, dans les premiers, deuxième

et troisième rangs du canton de Maria

et maintenant, connu sous les numéros

32 et 33 du premier rang le numéro 46

du deuxième rang et le lot, numéro 29

du troisième rang, contenant deux ar-

pents de front sur la profondeur des

trois premiers rangs, avec maison,

grange et autres bâtiments, dessus con-

tenu, moins à distraire du dit ter-

rain l'emplacement vendu et apparten-

ant à la succession de Casapédia

Pulp Co.

La vente se fera pour les items A, B, C, D

à tant dans la piastre et pour l'item E au

plus haut enchérisseur.

L'enchère avec les listes de crédits

sera visible à notre bureau.

Les stocks pourront être examinés sur

les lieux mercredi et jeudi (11 et 12 juil-

let 1900).

Conditions de paiement : COMPTANT.

LEFAIVRE & TASCHEAU,

Courtiers-conjoint

Province de Québec, Cour Supérieure

District de Beauve, No 2061.

O. E. GAUVREAU ET AL,

Requérant cession.

EDMOND SAMUEL LARUE

Le dit Edmond Samuel Larue, ayant

fait cession de ses biens pour le bénéfice

des créanciers le 21 juin dernier. Avis

est par le présent donné à ses créan-

ciers d'être présents au bureau du Pro-

cureur au Palais de Justice, en la vil-

lage de St-Joseph de Beauve, le DIX-

